



Union Régionale des centres
Sociaux et Socioculturels
**de Bourgogne
Franche-Comté**



RAPPORTS MORAL, D'ACTIVITÉ & FINANCIER



2021

**UNION RÉGIONALE DES CENTRES
SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

**UNION RÉGIONALE
DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

**RAPPORTS MORAL, D'ACTIVITÉ ET FINANCIER
DE L'ANNÉE 2021**

Assemblée Générale du 6 juin 2022

SOMMAIRE

2021 – RAPPORT MORAL

L'UR en 2021

- ➔ L'année en un coup d'œil

2021- RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. DÉVELOPPER LE FÉDÉRALISME

- ➔ Fonctionnement et vie statutaire
- ➔ Dynamique spécifique sur les zones blanches
- ➔ Dynamique transversale

II. PORTER UNE PAROLE POLITIQUE

- ➔ Positionnements politiques
- ➔ Représentations départementales
- ➔ Représentations Régionales
- ➔ Représentations nationales

III. PORTER ET ANIMER DES CHANTIERS THÉMATIQUES

- ➔ Vieillesse
- ➔ Fédéralisme
- ➔ Formation
- ➔ Communication
- ➔ Autres chantiers

IV. DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

- ➔ CARSAT
- ➔ CRAJEP – Conseil régional
- ➔ FCSF
- ➔ MSA
- ➔ CAF

GLOSSAIRE

2021 - RAPPORT FINANCIER

- ➔ Rapport financier 2021
- ➔ Compte de résultat 2021 et prévisionnel 2022
- ➔ Bilan 2021
- ➔ Texte des résolutions

2022 - PERSPECTIVES



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le 31 décembre 2021 se terminait une année encore bien morose, la faute à ce virus avec tous ces variants... Une année avec des hauts et des bas, entre optimisme et pessimisme au rythme des mesures sanitaires gouvernementales...

Avant d'aller plus loin je voudrais remercier Agnès et Chloé qui ont démontré tout leur professionnalisme au cours de cette année. Je remercie également les professionnel.le.s des Fédérations des différents départements pour leur implication et leur aide. Je n'oublie pas bien sûr les administrateur.rice.s de l'Union Régionale présent.e.s à chaque occasion (Bureau, Conseil d'administration et travail des commissions, ...).

Cet engagement de tous s'est manifesté de façon éclatante lors de la journée « Lien Social et Vieillesse », le rapport d'activité va retracer cette journée.

L'année 2021 ne s'est pas cantonnée à ce moment, des rencontres en présentiel et en distanciel se sont menées, à notre initiative, à la demande des Centres ou à l'initiative de nos partenaires (CRAJEP, ...). Je veux souligner tout particulièrement le travail fait par les commissions au cours de cette année :

- ➔ **La commission « Communication » :** pour la création d'un nouvel outil à destination de tous les acteurs du réseau : « L'actu de l'UR ».
- ➔ **La commission « Vieillesse » :** pour l'organisation de cette belle rencontre Régionale que nous avons vécu à Chenôve.
- ➔ **La commission « Formation » :** pour la réflexion initiée autour des besoins et envies des Centres en termes de formations.

- ➔ **La commission « Fédéralisme »** (que nous avons décidé d'appeler « Stratégie et Développement » à présent) : pour la priorisation des actions à mener département par département.

Le rapport d'activité qui suit retracera plus en détails tous les actions de l'année écoulée...

D'un point de vue budgétaire, notre trésorier s'est impliqué sérieusement dans sa nouvelle prise de fonction au sein du Bureau. Il a initié plusieurs temps de travail « Finances » tout au long de l'année. Je vous en dirai quelques mots dans notre projection 2022, au travers de notre budget prévisionnel.

Par ailleurs, notre année s'est aussi traduite par notre implication au niveau national au sein de la Fédération des Centres Sociaux de France, dont nous sommes « membre associé ».

Je contribue à la commission interfédérale FOSFORA qui signifie « FONds Spécifique pour la FORMation des Acteurs ». C'est un outil unique dans le secteur de l'économie Sociale et solidaire. Son objectif est de développer les formations des bénévoles, dans l'ambition de renforcer le portage politique du réseau et des structures. Ce fonds est le moyen d'une ambition politique : « *qualifier les acteurs pour qualifier les projets* ».

J'endosse cette mission afin que chacun de nos membres, Centres Sociaux et Fédérations Départementales, puissent avoir connaissance de ce dispositif et puissent bénéficier de ces fonds encore trop peu sollicités.

Nous avons d'ailleurs rédigé une charte afin de rendre clairs les objectifs de « FOSFORA ». Celle-ci sera présentée lors de l'AG 2022 de la FCSF.

Projections 2022 :

Pour cette année, nous allons écrire notre « Projet fédéral régional » qui, selon nos sources, serait une première pour une Union Régionale. Preuve que nous avançons bien dans notre structuration.

➡ Nous avons eu la confirmation que l'Assemblée Générale de la FCSF aura lieu les 20 et 21 mai 2022 à Dijon, juste après notre propre Assemblée Générale. Symboliquement, cette Assemblée représente pour moi une forme de reconnaissance du travail accompli depuis ces dernières années par nous toutes et tous...

➡ Je formule le vœu que, cette année, de nouveaux Centres Sociaux rejoignent la dynamique régionale (*ce qui semble en bonne voie aux vues du nombre de demandes de dossier d'adhésion-reconnaissance*) et que lors de notre prochaine AG de nouvelles structurations départementales aient vu le jour.

➡ Nous pourrions également mettre sur pied une nouvelle journée régionale, à l'automne prochain, le thème pourrait être choisi collectivement au cours d'un prochain Conseil d'Administration...

Je vais arrêter là mon discours et laisser la parole à Chloé pour le rapport d'activité.

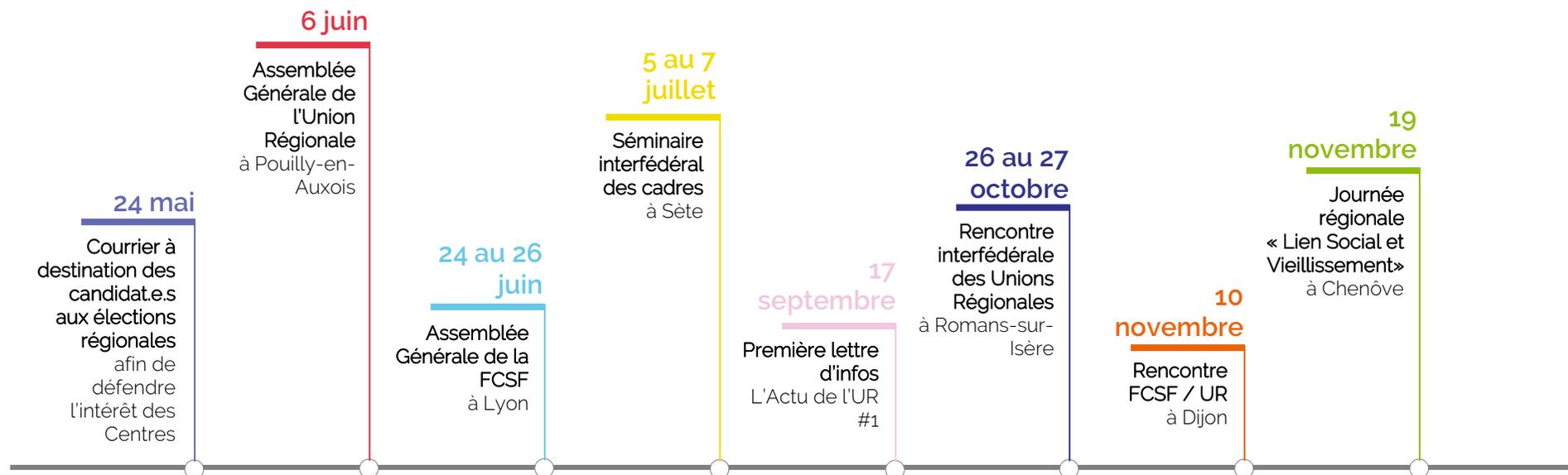
Bonne Assemblée Générale à toutes et tous
et merci de votre présence,

Dominique MIELLE
Président
de l'Union Régionale des Centres Sociaux
de Bourgogne-Franche-Comté

6 juin 2022

L'UNION RÉGIONALE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN 2021

➔ L'année en un coup d'œil



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021 - RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. DÉVELOPPER LE FÉDÉRALISME

- ➔ Fonctionnement et vie statutaire
- ➔ Dynamique spécifique sur les zones blanches
- ➔ Dynamique transversale

II. PORTER UNE PAROLE POLITIQUE

- ➔ Positionnements politiques
- ➔ Représentations départementales
- ➔ Représentations régionales
- ➔ Représentations nationales

III. PORTER ET ANIMER DES CHANTIERS THÉMATIQUES

- ➔ Vieillesse
- ➔ Fédéralisme
- ➔ Formation
- ➔ Communication
- ➔ Autres chantiers

IV. DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

- ➔ CARSAT
- ➔ CRAJEP – Conseil régional
- ➔ FCSF
- ➔ MSA
- ➔ CAF



DÉVELOPPER LE FÉDÉRALISME

➔ Fonctionnement et vie statutaire

En 2021, l'Union Régionale se compose toujours de 3 membres actifs :

- ↗ la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre,
- ↗ la Fédération des Centres Sociaux de la Côte-d'Or,
- ↗ les Centres Sociaux de Bourgogne-Franche-Comté adhérents directs à la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF).

Elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de 12 sièges. Chaque Fédération départementale désigne 4 administrateurs.trices pour siéger à l'Union Régionale. La FCSF désigne également 4 administrateurs.trices afin de représenter les Centres Sociaux de Bourgogne-Franche-Comté non couverts par une Fédération.

La composition de ce dernier est donc la suivante :



✖ Au titre de la Fédération des Centres Sociaux de la **Nièvre** :

Nièvre

- ✖ Frédéric MESTRE
- ✖ Dominique ROBICHON – *Trésorier*
- ✖ Virginie BRAMI
- ✖ Sylviane JARRE



✖ Au titre de la Fédération des Centres Sociaux de la **Côte-d'Or** :

Côte-d'Or

- ✖ Odile GOIZET
- ✖ Stéphanie PINON – *Secrétaire*
- ✖ Marie Jo BOURCIER – *Vice-Présidente*
- ✖ Julie MALHERBE

✖ Au titre des Centres Sociaux de Bourgogne-Franche-Comté **adhérents directs FCSF** :

Adhérents directs FCSF

- ✖ Ersin ARSLAN
- ✖ Nevin AYDIN
- ✖ Sylvette CASOLI
- ✖ Dominique MIELLE – *Président*



S'ajoute à ses 12 membres nommés, 1 nouveau membre dit « membre qualifié » : Jean-Paul FALLET au titre de son parcours en tant que Délégué puis administrateur au sein de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale qui se réunit une fois par an, s'est faite cette année en petit comité à Pouilly-en-Auxois, le 18 juin 2021, et a réuni 12 personnes dont Denis TRICOIRE de la FCSF.



PRÉSIDENT



Dominique Mielle

VICE-PRÉSIDENTE



Marie Jo Bourcier

SECRETÉAIRE



Stéphanie Pinon

TRÉSORIER



Dominique Robichon

MEMBRE QUALIFIÉ



Jean Paul Fallet

L'Union Régionale est une association employeuse depuis 2020 et compte aujourd'hui 2 professionnelles au sein de son équipe :



Chloé COJEAN
Déléguée régionale
Temps plein
depuis janvier 2021



Agnès ZIMA
Assistante fédérale
1/3 temps
depuis février 2020

Leurs missions sont les suivantes :

Chloé COJEAN Déléguée Régionale

- ✘ Représenter les Centres Sociaux et assurer la promotion du projet régional
- ✘ Encourager le fédéralisme sur les territoires et assurer sa mise en œuvre
- ✘ Développer une « fonction ressource » autour des questions Sociales et animer des chantiers d'ampleur régionale
- ✘ Renforcer les savoir-faire, les compétences des acteurs des Centres Sociaux
- ✘ Faciliter les échanges, le travail collaboratif et coopératif, l'émergence d'une parole collective
- ✘ Développer des partenariats et des alliances avec d'autres acteurs s'appuyant sur des valeurs similaires
- ✘ Co-construire et mettre en œuvre une politique active de communication sur les actions de l'Union Régionale
- ✘ Élaborer le budget de l'Union Régionale et développer une stratégie de diversification des financements
- ✘ Animer, soutenir et accompagner les Centres Sociaux adhérents directs à la FCSF des 6 départements non représentés par une Fédération départementale

Agnès ZIMA Assistante fédérale

- ✘ Assurer la gestion administrative, financière et des ressources humaines de l'Union Régionale
- ✘ Créer et diffuser des outils de communication internes et externes pour l'Union Régionale
- ✘ Participer aux instances associatives de l'Union Régionale
- ✘ Apporter un soutien technique et méthodologique aux Centres Sociaux de la région ne pouvant bénéficier d'un appui auprès d'une Fédération départementale

➤ Dynamique spécifique sur les zones blanches

Un des principaux enjeux de développement du fédéralisme en Bourgogne-Franche-Comté est la prise en compte des départements non couverts par une

Fédération et plus particulièrement les Centres Sociaux adhérents-directs à la FCSF. Synthétiquement voici ce qui a été fait en direction de ces 6 départements :

 <p>71 – Saône-et-Loire</p> <p>30 Centres Sociaux dont 1 CS adhérent-direct + 1 CS adhérent FD 01</p>	<p>Saône-et-Loire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 rencontres avec un petit collectif de directeurs.rice.s (entre 4 et 6) pour envisager et co-organiser une dynamique de réseau sur 2022 => engagement de co-animation de 4 journées d’animation de réseau en 2022 ➤ Soutiens ponctuels à certains CS non-adhérents (recrutement, veille COVID)
 <p>89 - Yonne</p> <p>14 Centres Sociaux dont 3 CS adhérents FD 77 + 2 CS adhérents FD 21</p>	<p>Yonne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 rencontre des 3 CS adhérents à la Fédération 77 (Sens et Pont-sur-Yonne) pour programmer la passation vers une adhésion temporaire à la Fédération 21 ➤ Partenariat avec la CAF pour soutenir la dynamique départementale SENACS
 <p>90 – Territoire de Belfort</p> <p>9 Centres Sociaux dont 2 adhérents-directs</p>	<p>Territoire de Belfort :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 rencontre avec la directrice d’OïKOS (association gestionnaire de 7 Centres Sociaux dont les 2 adhérents-directs) ➤ Proposition de rencontre des 2 autres Centres Sociaux, restée sans réponse
 <p>70 – Haute-Saône</p> <p>9 Centres Sociaux dont 1 adhérent-direct</p>	<p>Haute-Saône :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 rencontre du Centre Social de Lure, adhérent-direct et coordinateur informel de l’Union Départementale des Centres Sociaux de Haute-Saône (non-déclarée et non-reconnue par la FCSF) ➤ Perspective évoquée d’accompagnement de cette Union vers une Fédération
 <p>39 - Jura</p> <p>4 Centres Sociaux dont 2 adhérents-directs</p>	<p>Jura :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 rencontre collective de 3 des 4 Centres Sociaux du département ➤ Accompagnement individuel du renouvellement du projet Social et intervention d’une journée « qu’est-ce qu’un Centre Social ? » au Centre Social de Lons-le-Saunier, adhérent-direct
 <p>25 - Doubs</p> <p>22 Centres Sociaux dont 3 adhérents-directs</p>	<p>Doubs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 rencontre collective de 4 CS (dont les 3 Centres Sociaux adhérents-directs) ➤ 1 rencontre d’un Centre Social non-adhérent de Besançon ➤ Accompagnement individuel du renouvellement du projet Social et intervention d’une journée « comment mener collectivement le renouvellement du projet Social ? » sur 1 autre CS non-adhérent de Besançon ➤ Perspective évoquée d’accompagnement de la ville de Besançon dans la coordination des 8 CS de son territoire

➔ Dynamique transversale

Au-delà des actions spécifiquement menées en vue de développer le fédéralisme sur les zones blanches, l'Union Régionale s'est attelée à penser « fédéralisme » au sein de la plupart de ses actions.

Pour exemples :

➔ La journée régionale « Lien Social et Vieillesse » était ouverte à tous les Centres Sociaux sans distinction d'accès ni de tarif. Une belle mobilisation a eu lieu au-delà du cercle des adhérents départementaux. Les participant.e.s venaient de 7 des 8 départements de la région. C'était d'ailleurs un des challenges que s'était donné le groupe de travail.

➔ La veille COVID réalisée par la FCSF à destination de ses adhérents a été partagée (avec leur accord) par l'Union Régionale à l'ensemble des Centres Sociaux. Cette action a été un fort levier de contact d'ailleurs avec les Centres Sociaux non-adhérents. Ils n'ont pas hésité à solliciter l'UR sur des questions de compréhension et nous ont exprimé leur reconnaissance d'avoir joué de solidarité sur ce point.

➔ La newsletter, créée cette année, est envoyée très largement à l'ensemble de nos contacts « Centres Sociaux » figurant dans notre base de données, tous acteurs confondus (bénévoles inclus).

Concrètement toute personne travaillant dans un Centre Social de Bourgogne-Franche-Comté et dont nous avons l'adresse e-mail reçoit à présent nos actualités dont nos temps forts et propositions de formation.

➔ L'offre de formation qui verra le jour en 2022 devrait aussi être une action transversale favorisant le fédéralisme. Une politique tarifaire cette fois-ci a été pensée pour rendre attrayante d'adhésion-reconnaissance au réseau. Cependant l'offre est pensée pour tous et ouverte à l'ensemble des Centres Sociaux de la région.

➔ Lorsqu'un Centre Social non-adhérent appelle l'Union Régionale pour un renseignement ou un coup de pouce, l'Union Régionale a toujours su répondre présente à ses côtés (soutien au recrutement d'une direction en remplacement d'un congé longue maladie, animation d'une journée de lancement du renouvellement du projet Social, ...)



PORTER UNE PAROLE POLITIQUE

➔ Vie statutaire et positionnements politiques

La vie politique et statutaire de l'Union Régionale a été portée majoritairement par le Bureau qui s'est réuni 7 fois en 2021, sur les sujets suivants :

- Programmation et préparation de la vie statutaire
- Présentation de la nouvelle Déléguée et de ses pistes de travail
- Points sur les différentes actualités nationales, régionales et départementales
- Point sur la situation financière
- Préparation du courrier à destination des candidat.e.s aux élections régionales
- Veille COVID
- Sollicitation au sujet de la cotisation 2020

le Conseil d'Administration s'est réuni quant à lui 4 fois, sur les sujets suivants :

- Priorisation des objectifs 2021
- Cotisations 2020 et 2021
- Mandats de co-portage des groupes de travail
- Partenariat avec Trajectoire Ressources
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Points d'avancement des groupes de travail
- Veille COVID
- Point sur les finances
- Bilan de nos objectifs prioritaires

Le portage de notre parole politique s'est également fait par 3 courriers officiels :



➤ Le premier à destination des candidat.e.s aux élections régionales afin de défendre l'intérêt des Centres Sociaux

➤ Le deuxième à destination des Préfectures, en contexte sanitaire, afin de faire valoir l'exception « Centre Social » (vis-à-vis du pass sanitaire)

➤ Le troisième à destination de la FCSF, afin d'alerter sur notre situation et sur les points que nous aimerions voir mis au travail conjointement (adhérents-directs, zones blanches, Unions Régionales)



➔ Représentations départementales

L'Union Régionale a également répondu présente aux invitations de représentation de nos adhérents :

↳ Nous avons participé à l'Assemblée Générale de la Fédération 58 où la Déléguée régionale a pu se présenter aux Centres et dire quelques mots des ambitions de l'Union Régionale.

↳ Nous étions également à l'Assemblée Générale de la Fédération 21 où de la même manière les Centres ont pu identifier la Déléguée et en savoir un peu plus sur l'UR.

↳ Le Centre Social Maison Pour Tous de Bavans (25) nous avait convié à sa fête annuelle de rentrée, invitation que nous avons aussi acceptée afin de tisser des liens avec l'équipe de professionnel.le.s et de bénévoles de cette structure et d'être présente aux côtés d'un Centre Social adhérent-direct vis-à-vis des partenaires locaux et institutionnels qui ont fait également le déplacement.

➔ Représentations régionales

Par l'intermédiaire du CRAJEP, nous avons pu rencontrer aux côtés des autres têtes de réseau la nouvelle Vice-Présidente au Conseil Régional en charge notamment de la Vie Associative et de la Jeunesse : Mme Sarah PERSIL. Rencontre qui a été l'occasion pour chaque tête de réseau d'éducation populaire de présenter son association, ses missions et de partager sur ses réalités de terrain et ses préoccupations.



Nous avons également travaillé à la représentation des Centres

Sociaux en consolidant notre partenariat avec Trajectoire Ressources, Centre de Ressources Politique de la Ville, dont 56 Centres Sociaux sont concernés. L'Union Régionale des Centres Sociaux était donc présente à leur Assemblée Générale, en visio, et a présenté l'action des Centres Sociaux sur le volet « Lutte contre les discriminations » lors d'un colloque régional, également en visioconférence. De plus des liens techniques se sont noués entre les responsables de nos deux entités, partageant des perspectives opérationnelles comme le rapport « Paroles d'habitants » porté nationalement.



santé
famille
retraite
services

L'Union Régionale a été invitée à l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne (CRMSAB) en novembre. Occasion pour nous de montrer notre participation aux côtés de ce partenaire de la ruralité. Nous avons pu retrouver Gaëlle BERTRAND, administratrice à la Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or et élue à la CRMSAB qui nous a permis de saluer personnellement Mme RUTKOWSKI, Directrice Générale de la MSA Bourgogne.



➔ Représentations nationales



Assemblée Générale de la FCSF à Lyon

Ce sont 8 personnes de la Bourgogne-Franche-Comté qui ont participé à l'Assemblée Générale de la FCSF en 2021, se coordonnant sur le trajet et sur la réservation des chambres. Ces temps de participation aux instances nationales nous permettent de représenter notre région mais aussi de faire réseau entre nous et avec nos homologues des autres régions.



Séminaire interfédéral des cadres fédéraux à Sète

4 cadres fédéraux de Bourgogne-Franche-Comté se sont rendus à Sète pour le séminaire d'été organisé par la FCSF. Il était question du métier de délégué.e (des fonctions fédérales de base, ...) et des actualités nationales (renouvellement de la COG, ...). Ces 3 jours ont permis de partager nos réalités mais aussi de renforcer nos liens dans un cadre propice.



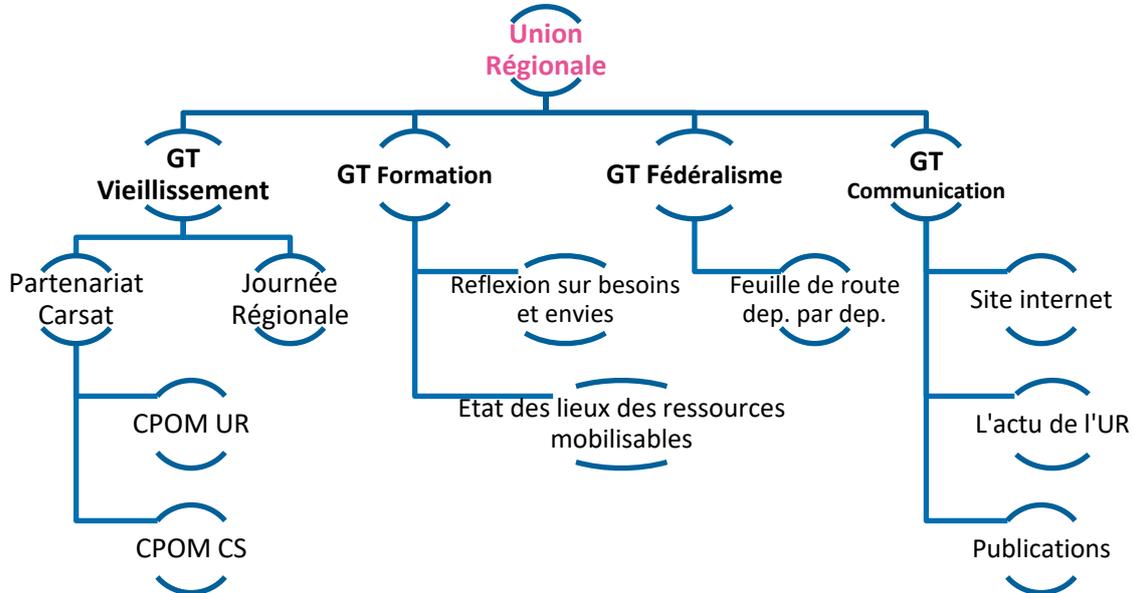
Rencontre inter-Unions Régionales à Romans-sur-Isère

Grâce au séminaire interfédéral, les délégué.e.s des Unions Régionales ont pu faire connaissance et ont construit 2 jours de rencontre spécifiques à leurs enjeux en octobre, avec le soutien de la FCSF. L'occasion d'identifier plus finement nos points communs et nos spécificités. 4 Unions Régionales étaient représentées (Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-D'azur et Bourgogne-Franche-Comté).



PORTER ET ANIMER DES CHANTIERS THÉMATIQUES

L'Union Régionale a notamment pour missions de mener des chantiers thématiques à l'échelle régionale. Il a été fait le choix depuis 2019 de travailler sur 3 chantiers : le vieillissement, la formation, le fédéralisme. En 2021, un 4^{ème} chantier s'est rajouté : la communication.



➔ Groupe de travail - Vieillescence

Le Conseil d'Administration donne mandat à Dominique OVIDE, Délégué de la Fédération de la Nièvre et Estelle LEMOINE BOURGEOIS, Chargée de mission à la Fédération de Côte-d'Or pour conduire le chantier « vieillissement » qui comprend 2 volets :

- ➔ le pilotage du partenariat avec la CARSAT (pour les CS et pour l'UR),
- ➔ le suivi de la thématique « vieillissement » sur l'ensemble des Centres Sociaux du réseau.

Agnès ZIMA, Assistante fédérale de l'Union Régionale, est en charge de l'administratif et de la communication.

Notre organisation se structure autour de 3 instances :

- ➔ Le groupe de travail sur la thématique vieillissement composé de salarié.e.s et de bénévoles
- ➔ Le groupe des Centres Sociaux conventionnés avec la CARSAT
- ➔ Une instance de coordination du partenariat, avec la Déléguée régionale, les co-pilotes du chantier et l'Assistante fédérale.

Ce chantier s'appuie sur le partenariat avec la CARSAT, avec laquelle une convention régionale est signée. L'Union Régionale a pour mission de soutenir, d'animer et de coordonner le réseau des Centres Sociaux sous CPOM CARSAT.

Retour sur la journée « Lien Social et Vieillesse » du 19 novembre 2021



Au total, ce sont 97 participant.e.s de 7 départements différents qui ont participé à ce temps d'échange et de formation.



Un vidéaste a pu filmer toute la journée et nous monter un film disponible sur YouTube à l'adresse suivante :
<https://youtu.be/C8BFie2Q7d4>

Une synthèse des échanges a également été réalisée pour garder trace (téléchargeable en cliquant sur les images suivantes) :



Bénévolat

Merci au Centre Social du Pays d'Arnay-le-Duc (21)
et au Centre Social d'Audincourt (25)

L'essentiel des échanges :

- Les raisons de l'engagement : le passage à la retraite, l'éloignement de la famille, un réseau social et amical à se recréer ;
- Les points de vigilance : les engagements multiples, le risque de la saturation, le respect des choix ;
- Nécessité d'anticiper, de préparer son départ en retraite, d'être attentif à ses envies et de penser les différents projets ;
- L'accueil des bénévoles, la reconnaissance des actions sont indispensables, ainsi que la valorisation des parcours ;
- La place de l'animateur qui rassure, intègre, motive ;

- Notion de don et contre don ;
- Le renouvellement des bénévoles : « *c'est aux structures de s'adapter et d'accompagner les nouvelles formes d'engagement* ».

Les défis à relever :

- Du bénévolat associatif à l'engagement dans les instances décisionnelles : comment accompagner les bénévoles sur une montée en compétences dans les instances de gouvernance ?
- Comment accompagner les bénévoles engagés ?
- Comment valoriser les actions des bénévoles ?

Lien social

Merci à l'Association Villages Solidaires de Matour (71)
et à l'Association Loisirs Populaires / Centre Social l'Escale à Dole (39)

L'essentiel des échanges :

- La dimension intergénérationnelle, la transmission de savoirs, la solidarité : l'accompagnement à la scolarité, les projets liés à la mobilité ...;
- Les services solidaires, les tournées itinérantes avec des bénévoles pour identifier les difficultés, faciliter l'orientation vers les services concernés (enfance, jeunesse famille, seniors) ;
- Le soutien aux aidants familiaux, l'entraide pour rompre l'isolement ;
- L'accès aux droits par le biais des Frances Services ;
- La mise en place d'ateliers diversifiés à distance. Dans ce contexte sanitaire, le numérique a permis de maintenir des liens avec les personnes restées à domicile.



Les défis à relever :

- Au-delà des services itinérants, sous quelles formes renforcer le lien social avec les usagers hors les murs ? Et avec quelles modalités ?
- Échanger sur les ingrédients clés qui favorisent le développement du lien social ;
- Élaborer de nouvelles stratégies pour le développement du lien social ;
- L'innovation numérique au service des usagers : comment les dispositifs s'adaptent pour répondre à l'enjeu du lien social « distanciel/virtuel » versus « présentiel » ?
- Les usagers à l'épreuve de la crise sanitaire : comment redonner confiance aux seniors pour revenir sur des actions en présentiel ?



Partenariat

Merci au Centre Social de Luzy (58)
et au CCAS de Sanvignes-les-Mines (71)

L'essentiel des échanges :

- Animation sur une journée « Et toi, tu as quel âge ? » ;
- Un projet cinématographique : transmission de savoirs (enfants, personnes âgées, réfugiés) et permettre aux personnes âgées de prendre conscience de leurs corps ;
- Création d'un collectif « *bien vieillir en sud Morvan* » avec la Maison de Santé ;
- La rénovation des logements : mise en lien des personnes qui ont du temps et qui ont des compétences pour remettre en état des logements (aidants/aidés) ;
- Construire des projets avec tous les acteurs du territoire : du sanitaire, du médicosocial et du culturel sur le territoire ;

- Transversalité des différents services, les complémentarités Centre Social, CCAS, les résidences.

Les défis à relever :

- Comment asseoir la légitimité du Centre Social pour impulser et animer un réseau local de partenaires ?
- Des enjeux sur l'habitat, et les relations avec les bailleurs sociaux ;
- Créer un réseau : faire culture commune sur un territoire, et travailler ensemble.

➔ Groupe de travail –Fédéralisme

Ce groupe de travail n'a œuvré que la première partie de l'année 2021. L'élection de Jean-Paul FALLET, alors co-pilote de ce chantier, en tant que Conseiller Départemental sur la Nièvre a mis en arrêt la dynamique du groupe.

Au-delà de cet événement extérieur, les membres du groupe ont éprouvé une difficulté à s'accorder sur ce qu'on nomme « fédéralisme » de manière globale et plus spécifiquement au sein de notre réseau. La dynamique avait été mise en suspens après la rédaction du courrier d'alerte à la FCSF.

Après plusieurs échanges, notamment en Conseil d'Administration, l'Union Régionale a décidé de renommer ce groupe « **Stratégie et Développement** ». Il devrait redémarrer en 2022 grâce au travail sur le nouveau projet fédéral régional que nous souhaitons mener.

3 rencontres ont néanmoins eu lieu portant sur les sujets suivants :

- ➔ Feuille de route 2021
- ➔ Points de situation sur les zones blanches
- ➔ Pas proximaux département par département
- ➔ Le cas des Centres Sociaux de Sens et de Pont-sur-Yonne
- ➔ Travail sur les statuts
- ➔ Sollicitation de la FCSF (adhérents-directs, zones blanches, place et rôle des UR)

➔ Groupe de travail – Formation

Un premier groupe de travail « Formation » s'est réuni en mai en présentiel pour faire état des lieux de la question de la formation au sein de notre réseau, mais aussi tenter d'élaborer un positionnement stratégique et définir une feuille de route pour 2021-2022.



Un second temps de travail a eu lieu, en visioconférence, en octobre pour continuer la mise en place d'une formation « aller-vers et hors-les-murs » en 2022 et pour évoquer le modèle économique de ces formations envisagées.

Entre temps, l'Union



Régionale a pu rencontrer l'IUT Belfort-Montbéliard en septembre pour envisager les passerelles à faire entre nos 2 structures. Nous avons partagé un état des lieux des formations mises en place par l'IUT : Bachelor Universitaire de Technologie Carrières

Sociales (BUT), Licence Professionnelle Intervention Sociale (LP), Diplôme Universitaire Laïcité et République (DU), ..., présenté nos besoins et observations en termes de compétences socles pour les

jeunes professionnel.le.s et évoqué les liens directs à encourager en local (terrain de stage, terrain de recherche, ...).

➔ Groupe de travail – Communication

Le groupe de travail communication s'est réuni plusieurs fois en 2021 pour faire un état de nos ressources actuelles et mobilisables, fixer des visées et définir une stratégie de communication.

Des objectifs à notre communication ont été définis :

- ➔ Faire réseau
- ➔ Valoriser ce qui se passe en Bourgogne-Franche-Comté
- ➔ Faire connaître et reconnaître l'Union Régionale
- ➔ Diffuser des informations
- ➔ Démontrer la plus-value de faire réseau

Dans un premier temps, plusieurs outils ont été privilégiés :



UN SITE INTERNET

<https://www.Centres-Sociaux-bfc.fr/>

Le site internet de l'Union Régionale est désormais en ligne.

Il se compose pour l'instant d'une arborescence classique :

- ➔ Les missions et les forces vives de l'Union Régionale
- ➔ Le réseau Bourgogne-Franche-Comté
- ➔ Qu'est-ce qu'un Centre Social ? –

Fédéralisme – Histoire des Centres Sociaux

- ➔ Une page d'accueil dans laquelle pourront être retrouvées toutes les actualités de l'Union Régionale, comme actuellement une carte interactive de tous les banquets en Bourgogne et Franche-Comté
- ➔ Un agenda des grands événements de l'Union

Toutes les pages ne sont pas encore en ligne, beaucoup sont en cours de travail. Ce site sera mis à jour régulièrement.

UNE LETTRE INFO : L'ACTU DE L'UR

2 lettres d'informations, nommée « L'Actu de l'UR » ont été réalisées au cours de l'année 2021 : en septembre et décembre.

L'écriture de l'édito, actuellement rédigée par le Président, sera par la suite, co-écrite ou partagée entre les membres du bureau et du Conseil d'Administration.



↳ L'actu de l'UR #1 présentait l'Union Régionale, ses commissions de travail et son équipe bénévole et salariée, ainsi que le réseau des Centres Sociaux.

↳ L'actu de l'UR #2 faisait le bilan de la journée régionale « Lien Social et Vieillesse » du 19 novembre, valorisait notre partenariat avec la CARSAT, notre coopération avec la Caf 89 pour notre accompagnement à la saisie Senacs et faisait mention des formations à venir.

Chaque newsletter est envoyée à plus de 300 destinataires. Un lien d'inscription sur notre site internet permet d'ajouter des adresses mails, afin de figurer dans la liste de diffusion.

DES PUBLICATIONS PONCTUELLES

Tout au long de l'année, et selon l'actualité, des publications, lettres ou mails d'informations sont créés et envoyés au réseau ou à nos partenaires :

- ➔ Une veille juridique et sociale, notamment en période de crise sanitaire : partage et diffusion de toutes les publications nationales et régionales ou préfectorales sur les décrets, règles et applications à mettre en place
- ➔ Courriers à tous les Centres Sociaux en période de confinement

Mais également à destination :

- ➔ Des candidat.e.s aux élections régionales afin de défendre l'intérêt des Centres Sociaux
- ➔ Des Préfectures, en contexte sanitaire, afin de faire valoir l'exception « Centre Social » (vis-à-vis du pass sanitaire)

ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX...

L'Union Régionale s'est également dotée d'une page LinkedIn, réseau social destiné au monde professionnel, où elle :

- ✗ relaye majoritairement les offres d'emploi du réseau
- ✗ valorise les temps forts régionaux, départementaux et locaux
- ✗ est en veille sur les actualités des partenaires (publications, rapports, ...)



Nous comptons 101 abonné.e.s sur cette page, qui suivent nos publications, majoritairement des acteurs des Centres Sociaux de Bourgogne-Franche-Comté et d'ailleurs.

Nous sommes aussi sur Twitter, réseau Social plutôt politique, où nous :



- ✗ sommes en veille sur les actualités et préoccupations de nos élu.e.s et partenaires
- ✗ relayons quelques publications politiques (FCSF, CNAJEP, Mouvement Associatif, ...)

Nous comptons 27 abonné.e.s sur ce compte, qui suivent nos publications, majoritairement des partenaires institutionnels et des élu.e.s politiques.

➔ Autres chantiers

Un groupe de pairs a été initié entre les salarié.e.s fédéraux des 2 Fédérations départementales et l'UR. L'objectif est avant tout d'être soutien aux Fédérations en permettant une prise de recul et de l'échange de pratiques entre les professionnel.le.s de ces structures.

3 rencontres ont eu lieu, en février, en juin et en novembre, avec pour sujets :

- ➔ Interconnaissance
- ➔ Point sur les chantiers régionaux
- ➔ Fonctionnement collectif
- ➔ Point d'état 6 mois après embauche de la Déléguée régionale
- ➔ Perspectives 2021/2022 des Fédérations et de l'UR
- ➔ Mise en place des CTG
- ➔ Gouvernance associative des Fédérations
- ➔ Debrief du temps de travail FCSF / UR
- ➔ Debrief de la journée « Lien Social et Vieillessement »

Malgré des agendas contraints, nous avons réussi à tenir le rythme de 3 à 4 rencontres dans l'année.



➔ CARSAT



Une convention de partenariat existe depuis 2009 entre la CNAV et la Fédération des Centres Sociaux de France, elle a pour but de renforcer les actions en direction des retraité.e.s.

Les Centres Sociaux bourguignons et franc-comtois identifient de plus en plus la problématique du vieillissement dans leur projet Social d'animation globale. Ce constat s'articule avec l'évolution démographique, les enjeux liés à la santé et les politiques de développement des territoires.

Une convention est signée entre la CARSAT et l'Union Régionale Bourgogne-Franche-Comté afin de permettre aux Centres Sociaux de mettre en œuvre une démarche d'animation territoriale qui prend en compte la diversité des publics retraités et de leurs besoins, pour déployer sur leurs territoires d'intervention un projet local favorisant les solidarités entre les âges, l'inclusion et la cohésion Sociale.

Démarche de conventionnement et de pilotage

En tant que tête de réseau, notre convention avec la CARSAT a pour engagements :

- ➔ Accompagner les Centres Sociaux sous CPOM dans la réalisation de leurs actions
- ➔ Être un relais de communication des dispositifs et mesures prises par la CARSAT
- ➔ Faciliter la cohérence des projets de prévention avec d'autres partenaires

Le réseau des CPOM CARSAT – Pilotage du dispositif

Le contenu des réunions du pilotage du dispositif est enrichi par la présence de différents professionnels des Centres Sociaux : directeurs, comptables, référents familles, animateurs seniors ou numériques. Au cours de l'année 2021, plusieurs rencontres ont eu lieu avec des modalités différentes (présentielles et visioconférences) pour s'adapter à la fois aux contraintes géographiques et surtout au contexte sanitaire. Ces réunions contribuent également à la formation continue des professionnels : acculturation du projet

politique des Centres Sociaux sur les seniors et leur projet de vie, appropriation de l'environnement Social, approfondissement des thématiques, stratégies budgétaires et postures professionnelles

Ces réunions ont pour objectifs :

- ➔ Favoriser l'interconnaissance
- ➔ Créer un sentiment d'appartenance, notamment avec l'arrivée de nouveaux Centres Sociaux
- ➔ Renforcer la capitalisation des expériences

En termes de contenu, les temps de travail ont été consacrés à la crise COVID et l'adaptation nécessaire des postures et des actions ainsi qu'à la préparation du Comité de pilotage.

18 janvier – Visioconférence	19 professionnel.le.s – 14 CS
26 mai – Visioconférence	14 professionnel.le.s – 11 CS
16 septembre – Arnay-le-Duc	12 professionnel.le.s – 9 CS
21 octobre – Luzy - Comité de pilotage avec la CARSAT	18 professionnel.le.s – 11 CS
29 novembre - Visioconférence	6 professionnel.le.s – 4 CS

Appui méthodologique et technique

Cette dimension vise à vérifier la cohérence du projet, remobiliser les différents partenaires et notamment locaux, actualiser les orientations et améliorer le fonctionnement du Centre Social.

L'Union Régionale apporte à chaque Centre sous CPOM un soutien administratif, dans l'aide à la réalisation des dossiers afin de garantir une mise en œuvre effective de leur projet.

Elle les accompagne également afin de faciliter la réalisation des différentes missions qui leur incombent sur leur territoire d'intervention, notamment en assurant l'interface avec les partenaires institutionnels. Par des temps de travail et d'échanges entre Centres Sociaux, qu'ils soient en direction des directeurs, des référents familles, des référents seniors ou des acteurs en lien direct avec la convention CPOM, chaque Fédération, lors de ses regroupements d'acteurs permet une mise en commun, un partage des expériences et définit des objectifs communs de travail.

Ces temps ont pour objectif de remobiliser les différents partenaires et permettent ainsi à chaque acteur de vérifier la cohérence de son projet avec les objectifs définis et de s'enrichir des expériences menées localement sur tous les territoires.

Enfin, l'Union Régionale assure une veille et une diffusion des informations, des travaux de

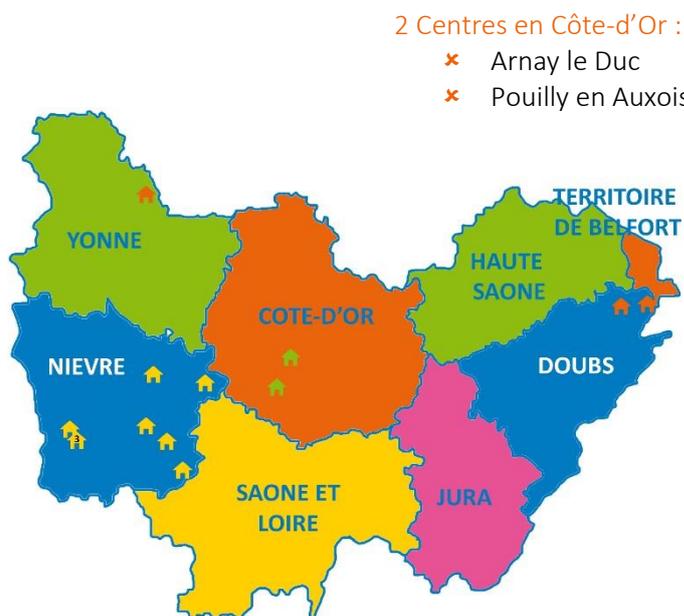
recherche et de l'actualité relative au public sénior.



L'Union Régionale veille à la bonne prise en compte et intégration des différentes missions sous CPOM des Centres Sociaux :

- ✘ Accueil d'une diversité de publics retraités ;
- ✘ Favoriser la mixité Sociale ;
- ✘ Développer la participation Sociale des habitants retraités ;
- ✘ Travailler au savoir bien-vieillir des retraités du territoire ;
- ✘ Développer les interactions Sociales des retraités ;
- ✘ Favoriser l'inscription des retraités dans des réseaux Sociaux ;
- ✘ Assurer une fonction de relais de proximité ;
- ✘ Favoriser la participation des personnes retraités sur les ateliers du programme santé seniors.

LE RÉSEAU DES CPOM EN 2021



2 Centres en Côte-d'Or :

- ✘ Arnay le Duc
- ✘ Pouilly en Auxois

2 Centres dans le Doubs :

- ✘ Audincourt
- ✘ Bavans

1 Centre dans l'Yonne :

- ✘ Saint Florentin

9 Centres dans la Nièvre :

- ✘ Chatillon en Bazois
- ✘ Corbigny
- ✘ Fourchambault
- ✘ Luzy
- ✘ Montsauche les Settons
- ✘ Moulins Engilbert
- ✘ Nevers Accord de Loire
- ✘ Nevers Grand Ouest
- ✘ Nevers Vert Pré

⇒ Conseil Régional et CRAJEP



Nos relations avec le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté s'effectuent par l'intermédiaire du CRAJEP dont nous sommes membre. Chloé COJEAN et Florence MIELLE y ont représenté les Centres Sociaux de Bourgogne-Franche-Comté durant l'année 2021.

Les principales activités du CRAJEP BFC :

- Promouvoir l'éducation populaire et représenter les associations du secteur dans les espaces de concertation régionaux et auprès des pouvoirs publics territoriaux ;
- Favoriser l'information réciproque, la concertation, la réflexion, l'expression et l'action communes sur l'ensemble des thématiques afférentes au développement de la vie associative, à la reconnaissance de la jeunesse et de l'éducation populaire et au développement local.



Les têtes de réseau adhérentes à la CRAJEP Bourgogne-Franche-Comté sont :	
✗ AROEVEN	✗ Mouvement rural de jeunesse chrétienne
✗ CEMEA	✗ PEP
✗ Éclaireuses Éclaireurs de France	✗ Rempart
✗ Familles rurales	✗ Scouts et Guides de France
✗ MJC	✗ UFCV
✗ Fédération Léo Lagrange	✗ Union Régionale des Centres Sociaux
✗ FRANCAS	✗ Union Régionale des Foyers Ruraux
✗ Ligue de l'Enseignement	✗ Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes

En fin d'année, Chloé COJEAN, au titre de l'Union Régionale, a été élue secrétaire du CRAJEP BFC, prenant ainsi des responsabilités au sein du Bureau de cette dernière. Elle est également référente d'un nouveau chantier mené en vue de sortir une publication actualisée du CRAJEP Bourgogne-Franche-Comté en 2022, valorisant le poids de notre coordination et rendant lisible l'action de chacun.e.

Soutien aux têtes de réseau



La région soutient le développement des solidarités de proximité et renforce les fonctions supports des têtes de réseau à travers une aide spécifique, dont nous bénéficions, au titre du programme « Économie Sociale et Solidaire » dans le cadre de la charte pour l'éducation populaire en Bourgogne-Franche-Comté.

Depuis 2018, le CRAJEP sollicite une demande commune pour l'ensemble des associations membres.



Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de France

Au-delà de notre titre symbolique de « membre associé » au sein de la Fédération des Centres Sociaux de France, l'Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne-Franche-Comté et la FCSF ont 2 accords en commun :

Convention de soutien 2019-2021 par le dispositif « Fonds Mutualisé »

Le Fonds National Mutualisé est un dispositif interne à notre réseau national permettant, par une part dédiée au sein de la cotisation, de financer un soutien exceptionnel à la création ou la structuration d'un échelon départemental ou régional et à l'appui en proximité aux Centres Sociaux adhérents-directs. Nous avons 3 enjeux à relever :

➔ *Les ressources humaines :*

- ✗ Embaucher un.e Délégué.e
- ✗ Conventionner pour une mise à disposition d'un temps partiel d'un.e Assistant.e

➔ *Le soutien aux « zones blanches » :*

- ✗ Créer une dynamique de réseau sur chaque territoire
- ✗ Accompagner la démarche d'entrée dans le réseau de Centres Sociaux non-adhérents
- ✗ Animer et soutenir les Centres Sociaux adhérents des 6 départements non fédérés

➔ *La structuration d'une entité régionale :*

- ✗ Assurer la représentation de l'UR au sein d'instances
- ✗ Élaborer des méthodes et outils de travail partagés et accessibles
- ✗ Impulser des chantiers régionaux
- ✗ Définir une stratégie financière

Depuis 2019 nous avons pu cheminer, mais n'avons pas pu atteindre pleinement tous nos objectifs. Nous imaginons demander à nouveau le soutien du Fonds Mutualisé pour poursuivre les 2 derniers enjeux.

Convention 2020-2021 de co-portage des « fonctions fédérales de base » en direction des Centres Sociaux adhérents directs

Un soutien supplémentaire avait été négocié spécifiquement sur les « fonctions fédérales de base » endossées par l'Union Régionale et sollicitées par les Centres Sociaux adhérents-directs à la FCSF.

En effet, dans une logique de subsidiarité, les Centres Sociaux sans Fédération départementale (majoritairement « adhérents-directs, mais pas seulement) se

tourne vers l'Union Régionale pour diverses sollicitations explicitées dans la partie « Développer le fédéralisme » (ressources, informations et conseils, accompagnements, ...).

Cette convention, signée en rétroactivité, a été davantage une marque de reconnaissance qu'un cadre d'action

partagé FCSF / UR. Elle ne sera sûrement pas reconduite sous cette forme.

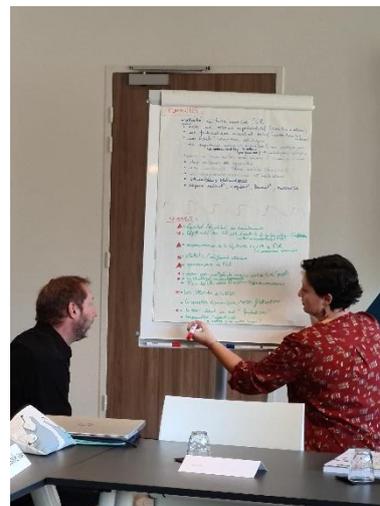
Un courrier d'interpellation, adressé à la FCSF, sur la situation de l'UR avait été rédigé sur 3 points d'alerte nous concernant respectivement :

- ➔ La place des adhérents-directs au sein de notre réseau et plus particulièrement l'exercice des fonctions fédérales de base à leur bénéfice
- ➔ La couverture des zones blanches de notre réseau : quelle politique ? quels enjeux ? quels moyens ?

➔ Les Unions Régionales au sein de notre réseau : qui sont-elles (fonctionnements, rôles et missions) ?

Cette démarche avait abouti à une journée de travail FCSF / UR à Dijon le 10 novembre 2021 avec la participation de 2 administrateur.rice.s et de 2 professionnel.le.s de la FCSF (Tarik, Martine, Ayate et Denis).

Journée qui a permis de partager un état des lieux de la Bourgogne-Franche-Comté, poser nos points communs et nos nœuds, et enfin commencer à travailler nos visées à l'horizon fin 2023.



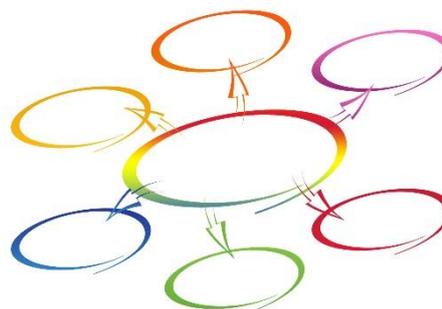


santé
famille
retraite
services

Depuis de nombreuses années, la caisse régionale MSA Bourgogne et les Centres Sociaux entretiennent en Bourgogne-Franche-Comté des relations de partenariat s'appuyant sur des valeurs fondamentales de référence, telles que la solidarité, la promotion et l'autonomie des personnes, la démocratie participative.

Le partenariat entre la MSA Bourgogne et l'Union Régionale s'appuie sur la convention signée entre la CCMSA et la FCSF et a notamment pour objectifs généraux de :

- ✗ Promouvoir une insertion globale et durable
- ✗ Développer les politiques territoriales gérontologiques
- ✗ Favoriser la prise en compte des attentes des jeunes et la mise en œuvre des réponses au regard des besoins exprimés
- ✗ Permettre aux familles d'être acteurs de la vie Sociale
- ✗ Promouvoir la place du développement Social local



De plus, au niveau régional, ce partenariat s'attache à améliorer la connaissance réciproque des territoires ruraux, de leur évolution et de leur adaptation aux besoins des habitants. En effet, nous avons une convention pluriannuelle courant de 2015 à 2020 qui a été prolongée par un avenant sur l'année 2021 en vues du contexte sanitaire et du renouvellement de la COG nationale cette année. Le partenariat sera donc à renouveler en 2022.

Ce partenariat s'organise autour de 4 axes d'intervention :

Axe 1 : Être un interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre de la politique d'action Sociale de la CRMSA de Bourgogne ainsi qu'un appui dans la coordination des différentes politiques Sociales institutionnelles

Axe 3 : Poursuite du partenariat avec les Centres Sociaux des 4 départements de la Bourgogne

Axe 2 : Soutien à la participation active de la population agricole dans la vie Sociale et la dynamique locale, en lien avec l'échelon local de la MSA Bourgogne

Axe 4 : Accompagnement méthodologique des Centres Sociaux engagés dans les dispositifs CCMSA et CRMSAB

➔ Caisse d'Allocations Familiales

Nos relations avec les Caisses d'Allocations Familiales tournent principalement autour de l'observatoire SENACS, dispositif national co-porté localement entre les Fédérations de Centres Sociaux et les Caisses d'Allocations Familiales.

SENACS



Système d'échanges National des Centres Sociaux, l'observatoire national des Centres Sociaux

SENACS est un outil à destination des Centres Sociaux, des espaces de vie Sociale, des Caisses d'Allocations Familiales, des Fédérations ou unions de Centres Sociaux participant à la mise en place d'un observatoire, en vue de :

- ➔ Rendre plus visible et lisible ce que sont et ce que font les équipements de l'animation de la vie Sociale
- ➔ Évaluer leur impact collectif sur les territoires et au niveau national
- ➔ Susciter l'échange et la rencontre entre acteurs



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'YONNE - 89

En 2021, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne a fait appel à l'Union Régionale pour apporter un soutien au

remplissage et au contrôle de cohérence des données SENACS, avec une attention plus particulière pour les Espaces de Vie Sociale qui sont encore peu coutumiers de cet exercice.

Ce sont 18 jours de travail effectifs, côté Union Régionale, que ce partenariat a suscité et dont le déroulé a été le suivant :

mai	26	Prise de contact de la CAF 89 avec l'UR
	28	Réalisation d'une première proposition (20 jours)
juin	07	Réalisation d'une seconde proposition réajustée (15 jours)
	21	Proposition d'un courrier commun pour lancement de la campagne
	22	Lancement de la campagne SENACS auprès des structures
		➔ Sollicitations et aide au remplissage des EVS
juillet	09	Clôture de la phase de remplissage
	12	Échanges mails sur structures à neutraliser
		➔ Contrôle de cohérence de toutes les saisies
septembre	06	➔ Réalisation d'extractions globales accessibles

novembre	23	Point de suivi en visio ➔ Recherche d'expériences 2020 « COVID » à valoriser
	02	Point de suivi en visio ➔ Réalisation d'une proposition de support de présentation Proposition d'un déroulé de rencontre
	16	Point de suivi en visio
	23	Point de suivi en visio Réajustements du support de présentation Réajustements du déroulé de rencontre
	25	➔ Co-animation de la restitution aux structures de l'AVS



Le temps fort de cette démarche fut la co-animation de la restitution auprès des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale de l'Yonne où 18 personnes étaient présentes et ont pu échanger entre elles.



AUTRES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Après une année sans coordination Régionale de SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux), l'Union Régionale a repris en 2021 un rôle de mise en relation entre les différents référents départementaux afin de mener de l'échange de pratiques. Concrètement, un temps s'est mené en visio le 04 novembre réunissant 10 personnes (représentant 5 départements de la Bourgogne-Franche-Comté : Côte-d'Or, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire et Yonne).

SENACS est un outil primordial en termes de veille et d'analyse des structures de l'animation de la vie Sociale. C'est pourquoi l'Union Régionale souhaite contribuer à faire vivre ce « Système d'Échanges » en co-portage, même sur les départements non-couverts par une Fédération départementale.



SENACS 2021
en Bourgogne-Franche-Comté

Point de situation et regards partagés

Visio du 04/11/2021 - 10-12h

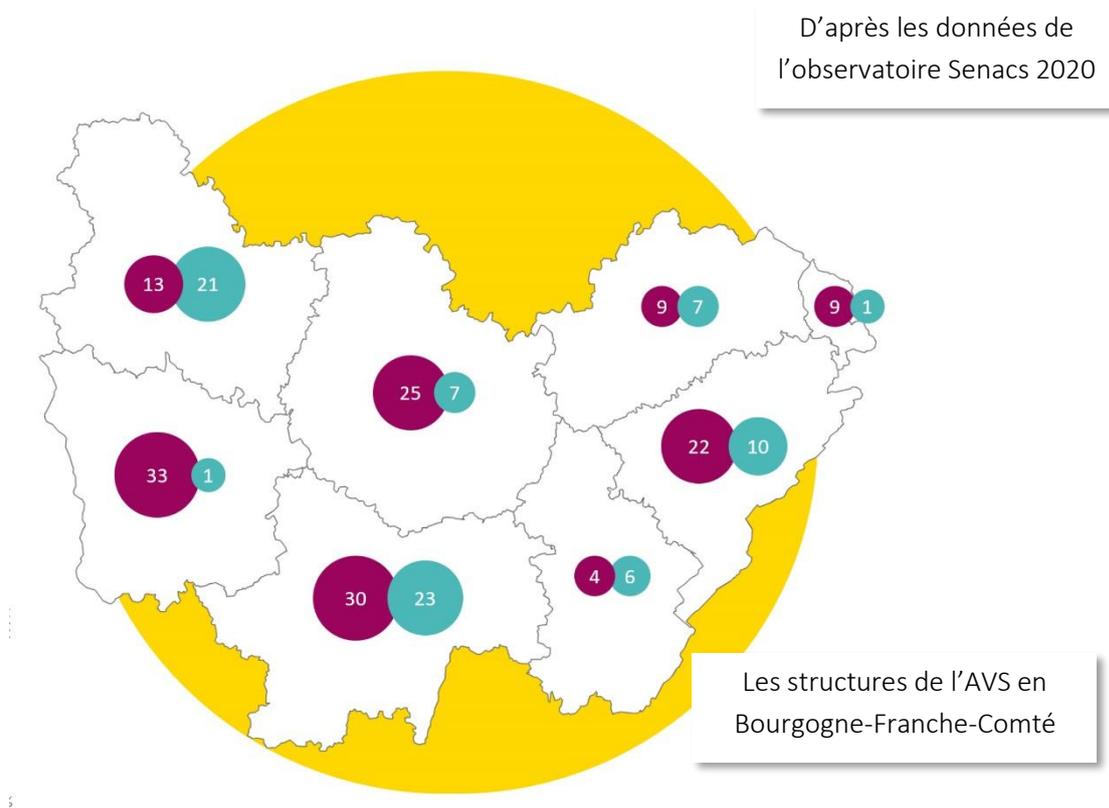
Union Régionale des centres
Sociaux et Socioculturels
**de Bourgogne
Franche-Comté**



Une extraction régionale a été faite afin de donner à voir des grandes tendances à notre échelle, son infographie est téléchargeable en cliquant sur l'image ci-dessous :

Les principaux résultats 2021

Les structures de l'AVS en Bourgogne-Franche-Comté



RESSOURCES HUMAINES

3 450 salarié.e.s mobilisé.e.s
soit **1 734** ETP au total



&

2 752 bénévoles régulier.e.s

qui s'engagent en moyenne **40 heures** par an et par bénévole

TERRITOIRES D'INTERVENTION

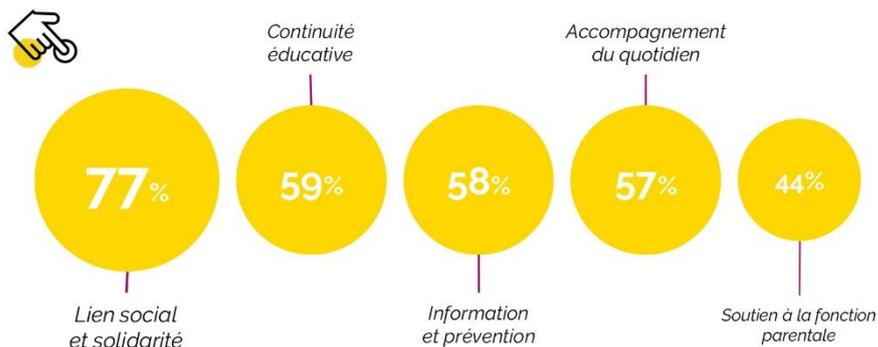


50,2%
en zone urbaine



49,8%
en zone rurale

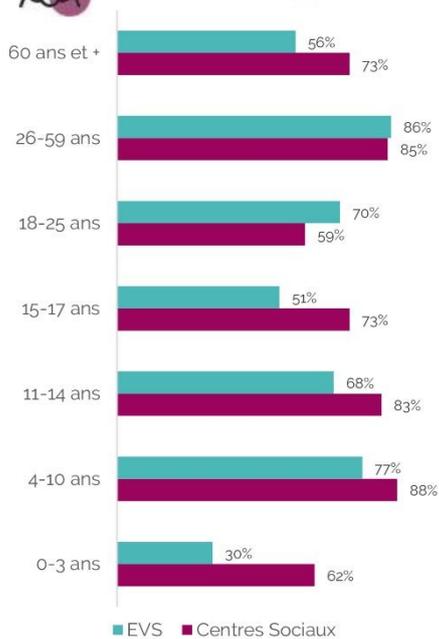
Les actions renforcées en période de crise sanitaire



PUBLICS TOUCHÉS



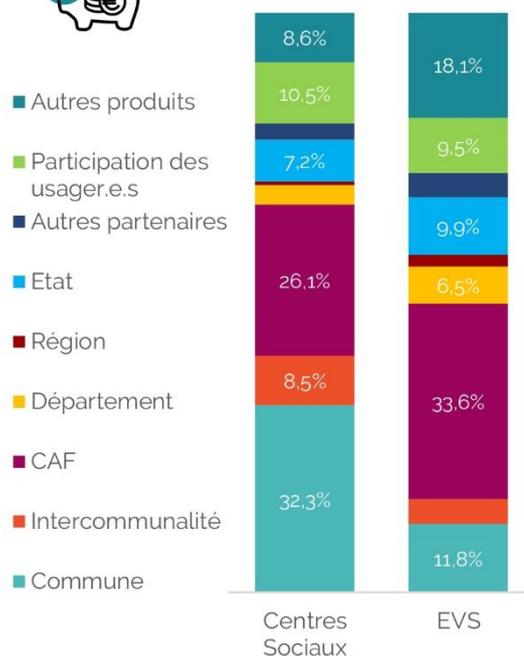
Des actions à destination de l'ensemble de la population



RESSOURCES FINANCIÈRES



Répartition du budget



1

GLOSSAIRE

AVS = Animation de la Vie Sociale – L'Animation de la Vie Sociale est une branche d'action des Caisses d'Allocations Familiales. Elle est définie par la circulaire du même nom du 20 juin 2012. Elle se traduit départementalement par un « Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale » (SDAVS) et localement par 2 agréments donnés aux structures qui agissent en ce sens : « Centre Social » et « Espace de Vie Sociale ».

CAF = Caisse d'Allocations Familiales – Les CAF sont des entités départementales de la branche Famille de la Sécurité Sociale. Au niveau national, le pilote est la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) qui a pour mission de prendre en charge les prestations légales « famille » et développer une action sociale familiale sur les territoires.

CARSAT = Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail – Les CARSAT sont des entités régionales de la branche Retraite de la Sécurité Sociale. Au niveau national, le pilote est la Caisse Nationale d'Assurance Retraite (ex-Vieillesse) (CNAV) qui a pour mission de prendre en charge les pensions de retraite du régime général, mais aussi d'être moteur en termes de prospective et de recherche sur le vieillissement afin d'apporter un éclairage aux pouvoirs publics.

COG = Convention d'Objectifs et de Gestion – Les COG ont été mises en place en 1996 entre l'État et les branches de la Sécurité Sociale pour fixer les grands objectifs nationaux pour les 5 années. Y sont donc soumis : la CNAF, la CNAV, la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM), l'URSSAF (Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales), la CCMSA et la nouvelle Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

CPOM = Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CRAJEP = Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire - Instance qui réunit au niveau régional les têtes de réseau « Jeunesse » et « Éducation Populaire ». Au niveau national, l'entité s'appelle le CNAJEP et la FCSF en fait partie.

CS = Centre Social – L'appellation « Centre Social », telle qu'elle vit aujourd'hui, tient de l'agrément créé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) en 1971 et délivré aux structures répondant aux critères définis. Un Centre Social peut être géré par une association ou par une collectivité territoriale.

CTG = Convention Territoriale Globale – La Convention Territoriale Globale est un dispositif des Caisses d'Allocations Familiales qui vient se substituer aux contrats enfance-jeunesse et se concrétise par la signature de différents partenaires institutionnels avec une collectivité territoriale (c'est l'échelon intercommunal qui est privilégié) pour définir un cadre politique de développement des territoires et coordonner les actions en direction des habitant.e.s du territoire.

EVS = Espace de Vie Sociale - L'appellation « Espace de Vie Sociale » tient de l'agrément créé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) en 2012 et délivré par les Caisses d'Allocations Familiales aux structures répondant aux critères définis. Un Espace de Vie Sociale peut être géré par une association ou par une collectivité territoriale. À la différence de l'agrément « Centre Social », l'agrément « Espace de Vie Sociale » ne nécessite pas le portage d'emplois.

ETP = Équivalent Temps Plein – L'Équivalent Temps Plein est une unité de mesure du temps de travail. Il correspond à une activité exercée sur la base d'un temps plein à hauteur de la durée légale.

FCSF = Fédération des Centres Sociaux de France – La Fédération des Centres Sociaux de France est née en 1922 avec pour vocation de regrouper les œuvres sociales françaises partageant les mêmes objectifs. Aujourd'hui elle compte 1 400 Centres Sociaux adhérents.

FOSFORA = FOns Spécifique pour la FORMation des Acteurs – FOSFORA est un fonds national spécifique au réseau des Centres Sociaux dédié à la qualification des acteur.rice.s bénévoles. Son objectif est de développer les formations des bénévoles, dans l'ambition de renforcer le portage politique du réseau. Ce fonds est alimenté directement par une part des cotisations à la FCSF.

MSA = Mutualité Sociale Agricole – Au niveau national l'entité s'appelle la CCMSA, au niveau régional nous sommes en contact actuellement avec la CRMSAB (Bourgogne).

OÏKOS = « maison » en grec ancien – C'est le nom choisi par l'association gestionnaire des Centres Sociaux de Belfort.

SENACS = Système d'Échanges NATIONAL des Centres Sociaux – SENACS opère deux fonctions : être un observatoire des Centres Sociaux par la remontée annuelle de données par l'ensemble des Centres Sociaux ; mais aussi une fonction d'échange, de pont entre les différents acteurs de l'Animation de la Vie Sociale (CAF, Centres Sociaux, Espaces de Vie Sociale, Fédérations et Unions). En effet, SENACS est un outil co-porté permettant la mise en réseau, l'interconnaissance, la fonction de plaidoyer, la veille, ...

RAPPORT FINANCIER

2021 - RAPPORT FINANCIER

- Rapport financier 2021
- Compte de résultat 2021 et prévisionnel 2022
- Bilan 2021
- Texte des résolutions



LES FINANCES 2021 DE L'UNION RÉGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Ce rapport financier porte sur les comptes ouverts le 1^{er} janvier et clos le 31 décembre 2021. L'exercice se termine par un bénéfice de 18 136,94 €.

Zoom sur le fonds mutualisé

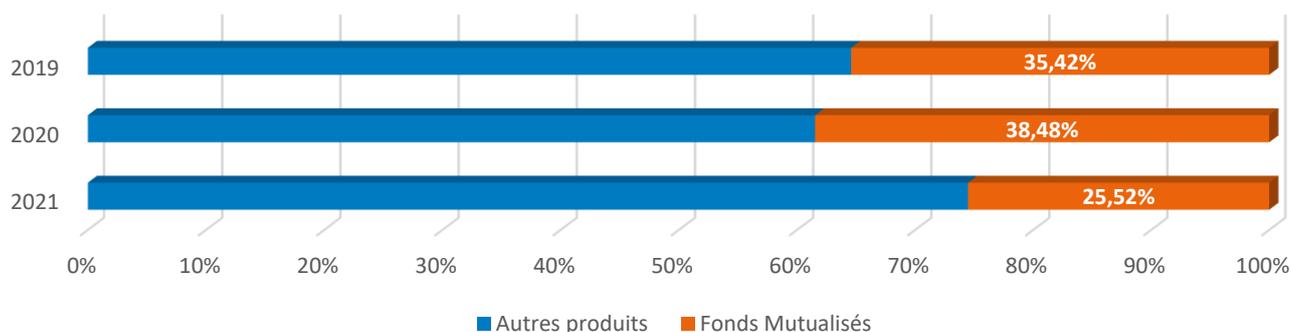
Pour rappel, le Fonds National Mutualisé est affecté :

- ➔ Au démarrage des Fédérations dans les zones géographiques qui en sont dépourvues ;
- ➔ Au financement partiel et temporaire des Fédérations nouvelles ou en difficulté de développement ;
- ➔ Éventuellement à une aide temporaire à des Fédérations plus anciennes se trouvant en difficulté passagère ;
- ➔ A la prise en compte d'appuis de proximité par une Fédération voisine de Centres Sociaux fédérés directement par la FCSF ;
- ➔ A des objectifs de mutualisation fédérale au plan de la région ;
- ➔ A un engagement national dans l'enjeu européen et international – mission d'étude de faisabilité d'un futur regroupement à ces niveaux.

Les montants accordés par le Fonds Mutualisé ont été les suivants :

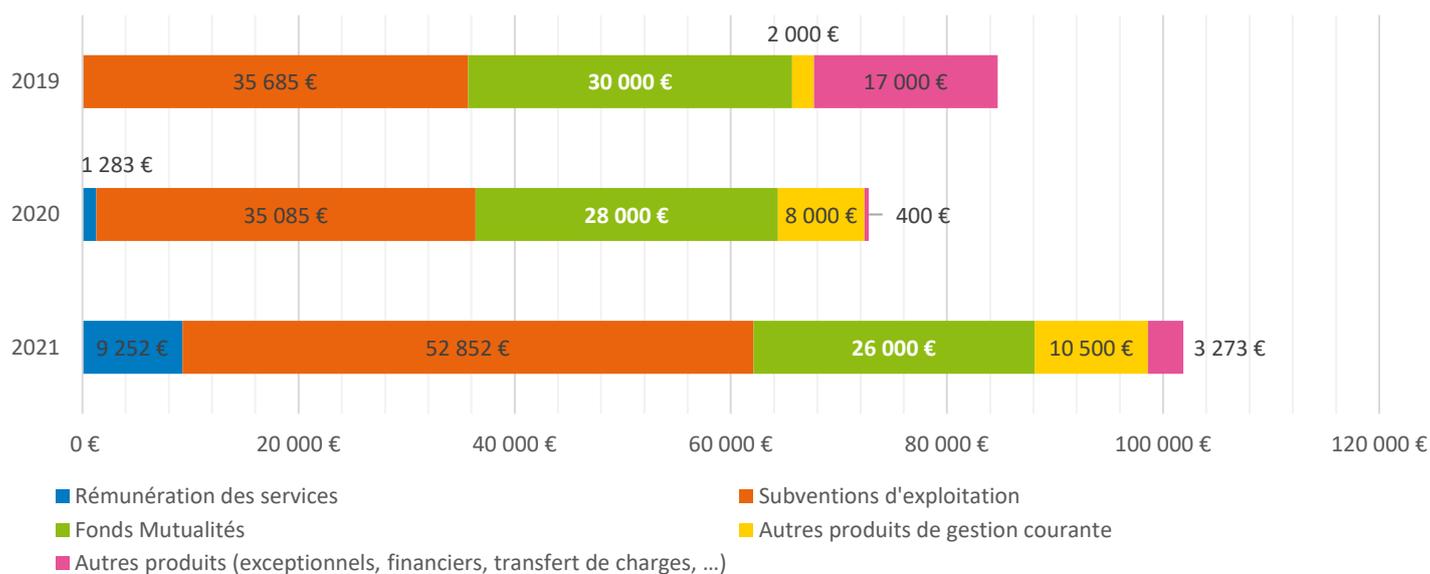
- ➔ 30 000 € en 2019
- ➔ 28 000 € en 2020
- ➔ 26 000 € en 2021

Proportionnellement au total des produits (hors contributions volontaires), l'on peut noter que l'année 2021 marque un poids moins important des Fonds Mutualisés parmi les recettes :



Son taux est encore supérieur à 25%, ce qui n'est clairement pas négligeable, nous devons donc poursuivre nos efforts pour trouver d'autres sources de financement de l'UR. En regardant la répartition des produits sur les 3 dernières années, on peut observer une diversification des ressources, notamment avec l'apparition d'une prestation réalisée en 2021 et de nouvelles subventions (dont certaines très ponctuelles malheureusement).

Répartition des produits de l'UR au cours des 3 dernières années



La pérennité de l'Union Régionale résidera en sa capacité à diversifier ses ressources mais aussi à penser son modèle socio-économique en lien avec sa visée de développement. Aux vues de la situation actuelle, l'UR souhaite déposer une nouvelle demande de soutien auprès des Fonds Mutualisés avec l'engagement de poursuivre nos efforts de structuration et de construction de notre projet commun régional.

2021 – 3 nouveaux financements



Depuis 2021, l'Union Régionale bénéficie d'un poste Fonjep Jeunes pour une durée de 3 ans, et pour un montant de 7 107,00 € par an.

Les postes Fonjep sont des aides versées par l'intermédiaire du Fonjep (Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois. Le dispositif Fonjep Jeunes est destiné à toute association souhaitant recruter une jeune de moins de 31 ans.

En 2021, le Secrétariat d'État à l'Économie Sociale, solidaire et responsable a mobilisé un fonds d'urgence de 30 millions d'euros pour les structures de l'ESS de moins de 10 salariés, frappées par la crise.



Le mouvement associatif France Active a été l'acteur retenu pour déployer, partout en France à travers un guichet unique, ce dispositif. Cette aide a permis aux structures relevant de l'Économie Sociale et solidaire de poursuivre leur activité pendant la crise, de financer les emplois de leurs salariés et de pallier les difficultés liées à la trésorerie. L'Union Régionale a bénéficié, à ce titre de 5 000 € en 2021.



L'Union Régionale a bénéficié, en 2021 d'un FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) d'un montant de 10 000 € dans le cadre des subventions attribuées au fonctionnement global des associations, pour l'action « développement de la vie associative ».

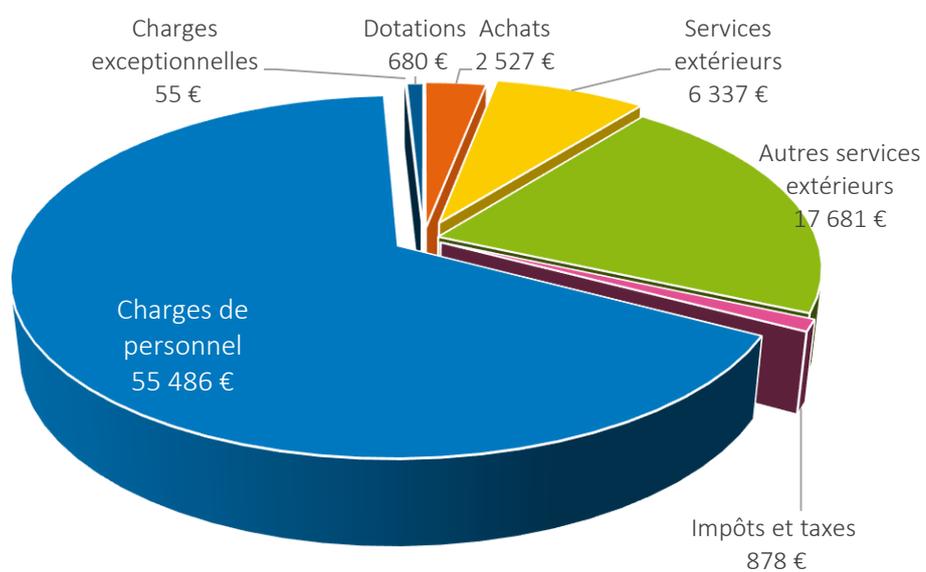
Les objectifs présentés lors de cette demande portaient essentiellement sur notre structuration et le soutien apporté aux 150 Centres Sociaux de la région.

COMPTE DE RÉSULTAT -CHARGES

		Prévisionnel 2021	2021	Prévisionnel 2022
60	Achats	2 800,00 €	2 526,66 €	4 100,00 €
	Alimentation boissons	500,00 €	240,43 €	700,00 €
	Achat prestations	- €	1 458,95 €	1 400,00 €
	Carburant	1 000,00 €	559,53 €	1 200,00 €
	Petit équipement	800,00 €	201,89 €	400,00 €
	Fournitures administratives	500,00 €	65,86 €	300,00 €
	Autres fournitures	- €	- €	100,00 €
61	Services Extérieurs	5 270,00 €	6 337,24 €	6 320,00 €
	Primes d'assurances multi risque	140,00 €	139,00 €	150,00 €
	Primes d'assurances véhicule	1 710,00 €	1 708,32 €	1 750,00 €
	Location C3	3 320,00 €	3 316,92 €	3 320,00 €
	Frais séminaires et colloques	- €	1 173,00 €	1 000,00 €
	Documentation	100,00 €	- €	100,00 €
62	Autres Services Extérieurs	18 280,00 €	17 681,15 €	29 610,00 €
	Prestations diverses	- €	298,00 €	2 800,00 €
	Pers mis à dispo - Convention FD21	13 100,00 €	13 100,00 €	13 100,00 €
	Hébergement site internet	- €	86,26 €	100,00 €
	Frais SNCF	1 000,00 €	118,30 €	800,00 €
	Frais de transports divers	800,00 €	399,40 €	1 000,00 €
	Déplacements des bénévoles	2 000,00 €	1 171,69 €	3 000,00 €
	Missions	500,00 €	44,00 €	6 000,00 €
	Réceptions - Séminaire	- €	1 028,47 €	1 000,00 €
	Frais fonctionnement instances	- €	269,40 €	600,00 €
	Frais télécommunication	300,00 €	120,89 €	300,00 €
	Frais bancaires	80,00 €	167,53 €	110,00 €
	Adhésions	500,00 €	877,21 €	800,00 €
63	Impôts et Taxes	940,00 €	878,00 €	920,00 €
	Uniformation	940,00 €	878,00 €	920,00 €
64	Charges de Personnel	54 210,00 €	55 485,69 €	53 249,00 €
	Rémunération du Personnel	40 000,00 €	40 686,39 €	38 500,00 €
	Charges Sociales	14 100,00 €	14 695,51 €	14 640,00 €
	Médecine du travail	110,00 €	103,79 €	109,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	55,00 €	- €
	Charges sur exercices antérieurs	- €	55,00 €	- €
68	Dotations	680,00 €	679,73 €	680,00 €
	Dotation aux amortissements	680,00 €	679,73 €	680,00 €
TOTAL DES CHARGES		82 180,00 €	83 643,47 €	94 879,00 €
86	Contributions volontaires	49 000,00 €	49 000,00 €	49 000,00 €
	Salariés FD 21/58	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
	Administrateurs bénévoles	17 000,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €
TOTAL DES CHARGES		131 180,00 €	132 643,47 €	143 879,00 €
		- €	18 136,94 €	- €

Libellé		Prévisionnel 2021	2021	Prévisionnel 2022
60	Achats	2 800,00 €	2 526,66 €	4 100,00 €
61	Services Extérieurs	5 270,00 €	6 337,24 €	6 320,00 €
62	Autres Services Extérieurs	18 280,00 €	17 681,15 €	29 610,00 €
63	Impôts et Taxes	940,00 €	878,00 €	920,00 €
64	Charges de Personnel	54 210,00 €	55 485,69 €	53 249,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	55,00 €	- €
68	Dotations	680,00 €	679,73 €	680,00 €
TOTAL DES CHARGES		82 180,00 €	83 643,47 €	94 879,00 €
<hr/>				
86	Contributions volontaires	49 000,00 €	49 000,00 €	49 000,00 €
TOTAL DES CHARGES		131 180,00 €	132 643,47 €	143 879,00 €

Charges 2021

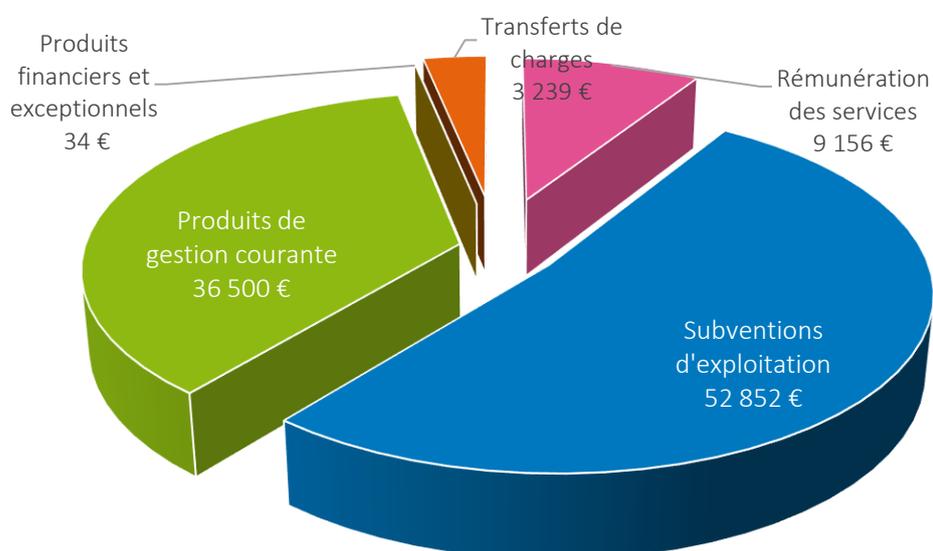


COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS

		Prévisionnel 2021	2021	Prévisionnel 2022
70	Rémunération des Services	735,00 €	9 155,91 €	3 870,00 €
	Participations	- €	1 424,00 €	- €
	CAF 89 Prestation SENACS	- €	7 500,00 €	- €
	Convention FCSF APV	- €	- €	3 150,00 €
	Remboursement de frais	735,00 €	231,91 €	720,00 €
74	Subventions d'exploitation	44 945,00 €	52 852,00 €	56 009,00 €
	Subvention Conseil régional	- €	- €	- €
	- Animation des territoires	14 745,00 €	14 745,00 €	14 709,00 €
	CAF 25 SENACS	- €	- €	- €
	CAF 39 SENACS	- €	- €	- €
	CAF 70 SENACS	- €	- €	- €
	CAF 90 SENACS	- €	- €	- €
	CAF 21 SENACS	2 000,00 €	- €	- €
	CAF 58 SENACS	1 500,00 €	- €	- €
	CAF 71 SENACS	1 600,00 €	- €	- €
	CAF 89 SENACS	2 000,00 €	- €	7 500,00 €
	FDVA	- €	- €	- €
	- Formation des bénévoles	- €	- €	700,00 €
	- Fonct.global / projet innovant	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
	FONJEP	7 100,00 €	7 107,00 €	7 100,00 €
	Caisse régionale MSA Bourgogne	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
	Caisse régionale MSA Franche-Comté	- €	- €	- €
	CARSAT	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
	France Active - Urgence ESS	- €	5 000,00 €	- €
75	Produits de gestion courante	36 500,00 €	36 500,00 €	35 000,00 €
	Fonds mutualisés	26 000,00 €	26 000,00 €	24 000,00 €
	Cotisations	5 500,00 €	5 500,00 €	11 000,00 €
	Cotisations adhérents directs FCSF	5 000,00 €	5 000,00 €	- €
76	Produits financiers	- €	33,42 €	- €
	Intérêts des comptes financiers	- €	33,42 €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	0,08 €	- €
	Produits except. Op. gestion	- €	0,08 €	- €
79	Transfert de charges	- €	3 239,00 €	- €
	Remboursement Uniformation	- €	3 239,00 €	- €
TOTAL DES PRODUITS		82 180,00 €	101 780,41 €	94 879,00 €
87	Contrepartie Contrib. volontaires	49 000,00 €	49 000,00 €	49 000,00 €
	Salariés FD 21/58	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
	Administrateurs bénévoles	17 000,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS		131 180,00 €	150 780,41 €	143 879,00 €
		- €	18 136,94 €	- €

Libellé		Prévisionnel 2021	2021	Prévisionnel 2022
70	Rémunération des Services	735,00 €	9 155,91 €	3 870,00 €
74	Subventions d'exploitation	44 945,00 €	52 852,00 €	56 009,00 €
75	Produits de gestion courante	36 500,00 €	36 500,00 €	35 000,00 €
76	Produits financiers	- €	33,42 €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	0,08 €	- €
79	Transfert de charges	- €	3 239,00 €	- €
TOTAL DES PRODUITS		82 180,00 €	101 780,41 €	94 879,00 €
<hr/>				
87	Contrepartie Contrib. volontaires	49 000,00 €	49 000,00 €	49 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS		131 180,00 €	150 780,41 €	143 879,00 €
		- €	18 136,94 €	- €

Produits 2021



BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF		PASSIF	
Immobilisation		1 156,42 €	Capitaux Propres
Brut :	2 447,96 €		Réserve projet associatif
Amortissement :	- 1 291,54 €		30 000,00 €
Net :	1 156,42 €		
			Réserves statutaires
			56 060,30 €
Créances de Fonctionnement			Résultat de l'exercice
Fonds mutualisés	13 000,00 €	40 078,50 €	18 136,94 €
Collect. publiques à recevoir	16 423,50 €		
Produits à recevoir	10 207,00 €		
Usagers à recevoir	448,00 €		
Disponibilités		84 744,57 €	Dettes de Fonctionnement
Compte courant	44 711,15 €		Fournisseurs et cptes rattachés
Livret bleu	40 033,42 €		13 100,00 €
			Dettes fiscales et Sociales
			8 682,25 €
		125 979,49 €	125 979,49 €

Présentées à l'Assemblée Générale du 6 juin 2022

➤ Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, le rapport d'activité et le rapport financier du Trésorier, approuve dans toutes les parties lesdits rapports.

➤ Deuxième Résolution

L'Assemblée approuve le bilan et les comptes qui lui sont présentés.

Elle fixe le résultat de l'exercice à un excédent de **18 136,94 €**

Résultat de l'exercice : 18 136,94 €

Report à nouveau : 56 060,30 €

Affectations :

Report à nouveau : 18 136,94 €

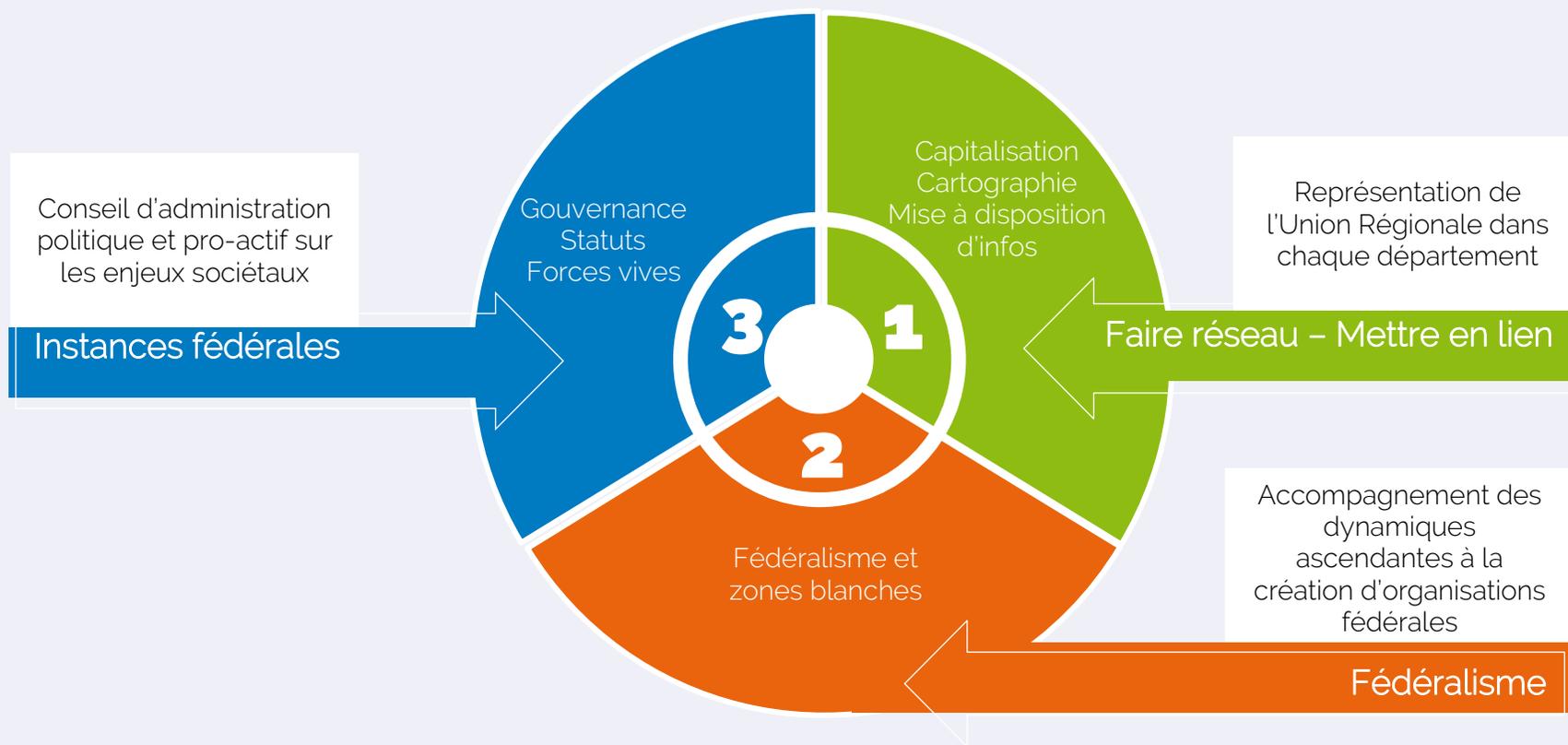
Résultat du report à nouveau après affectation : 74 197,24 €

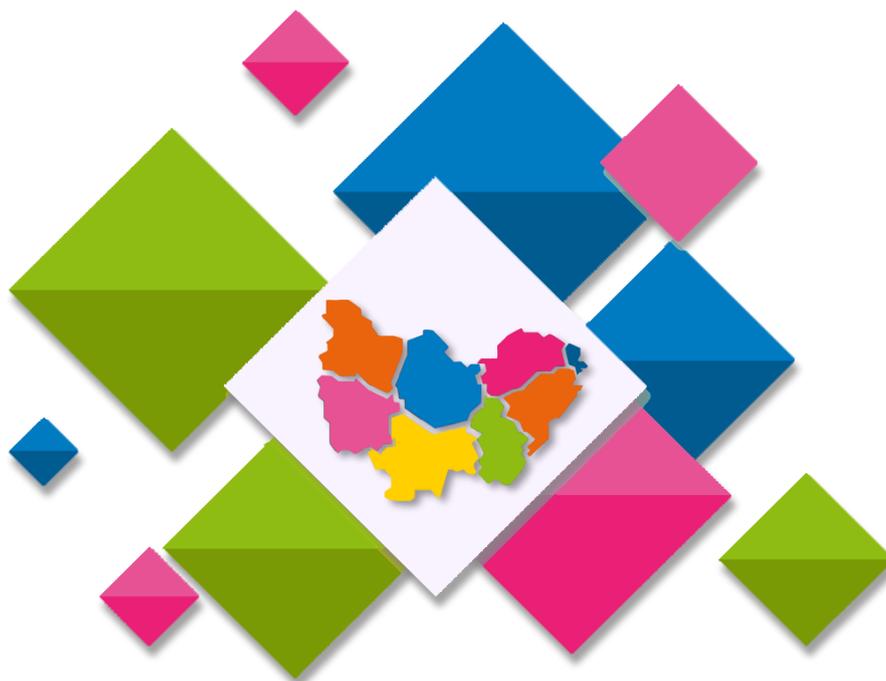
➤ Troisième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Bureau et au Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

PERSPECTIVES

2022 - PERSPECTIVES





Les partenaires financeurs



Les partenaires d'action



Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne-Franche-Comté

Maison des Associations – 2 rue des Corroyeurs – 21000 DIJON

Email : urcsbfc@gmail.com

Déléguée Régionale : **Chloé COJEAN** – chloe.cojean@Centres-Sociaux-bfc.fr